

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du mardi 25 octobre 2016</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 18 octobre 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 25 octobre 2016 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 11</p> <p>Délibération n°D_2016_10_25_05</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Aurélien Chaîne, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : M. Jean-Luc Barthod à Mme Raphaëlle Cons Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Modification des délibérations n°D_2014_04_10_06 et D_2016_03_30_04 portant sur l'élection des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) du groupe scolaire Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°99-184 du 30 décembre 1999 portant création du SIVU du groupe scolaire de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier ;

Vu l'article 6 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;

Vu la délibération n°D_2014_04_10_06 du 10 avril 2014 portant élection des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) du groupe scolaire Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier ;

Vu la délibération n°D_2016_03_30_04 du 30 mars 2016 portant élection d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) du groupe scolaire Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier ;

Vu la lettre de démission de Monsieur Fabrice Bonnard de ses fonctions de conseiller municipal reçue en mairie le 6 octobre 2016,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué suppléant pour la commune de Contamine-Sarzin ;

Monsieur le Maire rappelle les noms des délégués au SIVU du groupe scolaire de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier, à savoir :

- Délégués titulaires : M. Alain CHAMOSSET, M. Aurélien CHAINE, Mme Nathalie VENANCIO
- Délégués suppléants : M. Jean-Luc BARTHOD, M. Philippe MARGUERIE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DESIGNE**
 - Mme Raphaëlle CONS


délégué suppléant au SIVU du groupe scolaire de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier.

Envoyé en préfecture le 26/10/2016
Reçu en préfecture le 26/10/2016
ID : 074-217400860-20161025-D_2016_10_25_05-DE


La présente délibération sera notifiée au président du SIVU du groupe scolaire de Chaumont, Contamine Sarzin et Minzier.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 26 octobre 2016	Fait à Contamine Sarzin, le 26 octobre 2016
Et de la publication le : 26 octobre 2016	Le Maire, Alain CHAMOSSET



Chamosset



Chamosset